

Communiqué de Presse :

Une atteinte grave à la culture : réponse à la suppression des budgets culturels dans l'Hérault

Le couperet est tombé : le Conseil départemental de l'Hérault a décidé de réduire drastiquement son budget dédié à la culture. Cette décision brutale, inédite par son ampleur, laisse le monde artistique et les collectivités locales dans une stupéfaction mêlée d'indignation. À Grabels, comme dans de nombreuses communes de notre département, nous refusons de rester silencieux face à ce choix destructeur pour notre patrimoine et notre avenir culturel.

Un reniement des valeurs fondamentales La culture n'est pas un luxe. Elle est un pilier fondamental de notre société, un vecteur d'émancipation, de lien social et de développement économique. En supprimant toute subvention départementale, le Conseil départemental de l'Hérault renie son engagement en faveur du dynamisme culturel et condamne de nombreuses structures – compagnies, festivals, lieux de création et de diffusion – à une précarité extrême, voire à la disparition pure et simple.

Un impact désastreux pour les acteurs culturels et le public Les conséquences de cette décision sont vertigineuses. Ce sont des centaines d'emplois menacés, des projets avortés, des associations déstabilisées, des compagnies en péril. Les publics, qu'ils soient scolaires, amateurs d'art ou simples curieux, verront leur accès à la culture drastiquement réduit. Comment justifier un tel abandon quand nous savons à quel point la culture joue un rôle clé dans la cohésion sociale et la lutte contre les inégalités ?

Un coup porté à l'attractivité du territoire L'Hérault est un département riche d'une identité culturelle forte, avec des événements phares qui participent au rayonnement de nos territoires bien au-delà de nos frontières. Cette décision radicale du budget culturel affaiblira notre attractivité et aura des répercussions économiques directes, notamment pour le tourisme et les commerces locaux qui bénéficient largement des dynamiques culturelles.

Une mobilisation nécessaire À Grabels, nous affirmons notre volonté de défendre la culture et de soutenir les acteurs locaux. Nous demandons à ce que cette décision soit réexaminée et que des solutions alternatives soient trouvées pour garantir le maintien d'un financement public à la hauteur des enjeux. Nous appelons également l'ensemble des élus, des citoyens et des professionnels du secteur à se mobiliser pour refuser cette politique d'effacement culturel. La culture est un bien commun que nous devons protéger. Elle est un droit et non une variable d'ajustement budgétaire. Nous continuerons à nous battre pour qu'elle reste vivante et accessible à toutes et tous.

Frederic WOILLET
Adjoint délégué à la Culture
et aux équipements culturels

René REVOL
Maire de Grabels

